

Saint-Lambert, 23 avril 2020

Monsieur le Maire,

Compte tenu de l'ampleur de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, nous sommes tous conscients de l'urgence d'agir. La Corporation de développement économique (CDE) que je représente, de même que son conseil d'administration, sommes fortement convaincus qu'aucun effort ne doit être ménagé afin de soutenir nos commerces et entreprises, piliers de notre économie locale.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l'avenir de nos entreprises qui traversent durement cette situation sans précédent. La CDE est particulièrement inquiète pour les secteurs d'activité où la proximité avec la clientèle est essentielle à la prestation de service. Nous pensons aux salons de coiffure et d'esthétique, aux restaurants, aux boutiques de chaussures et de vêtements, physiothérapeutes, ou toutes autres entreprises où la règle de distanciation sociale est difficile à respecter.

Cette crise aura des conséquences très directes sur la survie de nos entreprises. Tous les paliers gouvernementaux, y compris les instances municipales, doivent harmoniser leurs actions. Nous saluons bien sûr, la mise en place rapide des initiatives et programmes d'atténuation offerts aux entreprises et nous croyons que ces efforts doivent être maintenus de manière soutenue.

La CDE demande que d'autres mesures financières compensatoires soient offertes aux entreprises afin de les soutenir et ainsi, éviter l'effondrement de certains secteurs plus fragiles.

La CDE vous a déjà proposé un plan d'action dont l'objectif est de favoriser et maintenir la consommation locale dans les commerces et entreprises de notre communauté dès maintenant, pendant et après la reprise. Ce plan est assorti de demandes destinées à nos trois paliers de gouvernement et pour lesquelles votre appui est essentiel.

### **Demandes de la CDE à la municipalité de Saint-Lambert ainsi qu'à l'agglomération de Longueuil :**

- Report à l'automne de tous les paiements de taxes et surtaxes (droit de mutation, permis, etc.) destinés à la ville de Saint-Lambert et à l'agglomération de Longueuil;
- Congé de toutes les taxes et surtaxes pour les entreprises plus sévèrement touchées, soit celles dont les activités nécessitent des contacts directs avec la clientèle, jusqu'à la reprise normale des activités ou au moins jusqu'à l'automne.
- Congé de toutes les taxes et surtaxes pour les propriétaires d'immeubles commerciaux qui se retrouvent avec des loyers impayés ou le paiement partiel des loyers en raison de la crise.
- Appuyer la CDE et les organismes de représentation municipale dans des démarches en vue d'obtenir de Québec le pouvoir d'adopter un programme d'aide directe aux entreprises qui sont particulièrement affectées par la crise et voir à la mise en place d'un tel programme.

### **Demandes de la CDE adressées à nos deux paliers de gouvernement :**

- Report des paiements suivants pour une durée indéterminée <sup>1</sup> : les retenues à la source et des cotisations des employeurs, les factures d'Hydro-Québec et d'Énergir, le paiement de la prochaine remise de la taxe sur les produits et services (TPS).
- Le prolongement des programmes d'aide aux entreprises et commerces où la proximité avec la clientèle est essentielle à la prestation de service.
- Prolongement du programme de remboursement différé des prêts hypothécaires sans intérêts, ni pénalités, instauré par les institutions financières pour les entreprises et commerces qui ne pourront reprendre leurs activités lors de la reprise progressive de l'activité économique.
- Des mesures pour permettre aux municipalités d'aider les entreprises, incluant sous forme de report et de congé de taxes foncières et d'aide directe à l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Ce report devrait être exempt d'intérêts, de pénalités et maintenu au moins jusqu'à l'automne.

- Si la crise devait se prolonger, offrir aux consommateurs un congé de la TPS et de la TVQ afin de stimuler plus rapidement la reprise.
- Que les autorités de la Santé publique nous aident à trouver des mesures alternatives sécuritaires afin que nos entreprises de proximité avec la clientèle puissent, elles aussi, prendre part à la reprise progressive de l'activité commerciale.

Monsieur le maire, nous croyons que cette situation exceptionnelle appelle des mesures qui le sont tout autant. La CDE compte sur vous et demeure à votre entière disposition afin que tous ensemble, nous puissions offrir à nos entrepreneurs tout le soutien et les moyens dont ils ont besoin pour sortir de cette crise.

---

**Vincent Trudel**

Président

Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert

[Facebook Village urbain](#)

[Instagram Village urbain](#)

[urbain.saint-lambert.ca](http://urbain.saint-lambert.ca)